

La politique qualité du GCS de formation en sante

L'amélioration de la qualité et de la gestion des risques est une priorité stratégique dans le projet du GCS de formation en santé et une exigence essentielle dans son fonctionnement.

Dans un contexte d'évolutions profondes des organisations, des innovations en santé ou encore de la recherche scientifique, les formations en santé constituent un des leviers essentiels de la qualité de notre système de santé et de l'efficacité de ses professionnels.

Il est indispensable de requestionner nos pratiques pédagogiques et nos organisations, et repenser nos stratégies autour de la formation des professionnels de santé.

La politique qualité et gestion des risques du GCS est en adéquation avec la finalité de la formation, qui est de garantir que nos instituts forment des professionnels de santé compétents, capables :

- De s'adapter aux réalités de leur exercice actuel et futur, au système de santé d'aujourd'hui et de demain, aux évolutions à venir, et concernés tant par la relation humaine du soin que par la recherche et les nouvelles technologies ;
- De s'adapter au travail en pluriprofessionnalité ;
- D'adopter une posture réflexive et un esprit de recherche de progression continue dans l'exercice de leur futur métier.

Pour cela, le GCS de formation en santé, fort d'une approche pédagogique centrée sur l'apprenant, défend des valeurs communes portées par l'ensemble des professionnels du GCS : l'authenticité, la tolérance, le respect de chacun, la responsabilité, l'humilité ou encore l'équité.

La direction du GCS de formation en santé, avec une vision systémique et une ambition à long terme, s'est engagée dans la mise en place d'un système de management de la qualité fondé sur l'approche par processus. Elle s'appuie pour cela sur un comité de pilotage qualité, des référents de processus et l'engagement de l'ensemble de l'équipe dans la démarche d'amélioration continue de notre dispositif pour atteindre les objectifs fixés dans sa politique qualité, à savoir :

1	2	3	4	5
La satisfaction des appre- nants, partenaires et autres parties prenantes	La démarche d'amélioration continue de la qualité	La gestion des dysfonction- nements et non-conformités	L'engagement de la Direc- tion et de l'ensemble des professionnels	Le respect de la réglementa- tion
Prendre en compte les besoins et at- tentes des apprenants et autres par- ties prenantes par le recueil et l'ana- lyse de leur satisfaction ;	Favoriser l'amélioration continue de ses processus pour optimiser ses performances et répondre aux attentes et besoins des apprenants et autres parties prenantes ;	Etablir des processus bien définis afin d'identifier et maîtriser les risques connus liés aux différentes activités des instituts ;	Encourager et accompagner la parti- cipation et l'implication de l'ensemble des professionnels dans la démarche qualité ;	Elaborer des prestations de forma- tions basées sur les exigences régle- mentaires, recommandations et normes en vigueur, tant concernant les enseignements théoriques que
Définir des axes d'amélioration et suivre des indicateurs qualité ayant trait à l'apprentissage et au fonctionnement de nos instituts ;	Favoriser l'amélioration continue de son organisation par l'harmonisation et sécurisation des activités et des pratiques pédagogiques et administratives ;	Communiquer et informer l'ensemble des professionnels sur les processus en vigueur afin de les sensibiliser à la déclaration et gestion des non-con- formités ;	Promouvoir une culture de la qualité pour développer une démarche d'amélioration continue des pratiques des équipes pédagogiques et administratives ;	les pratiques en santé ; Garantir la conformité de ses processus aux exigences normatives, réglementaires et légales en vigueur applicables à son activité ;
développement des compétences des apprenants, définir les objectifs et adapter les parcours de formation en conséquence ;	Développer des moyens pédago- giques innovants pour maintenir un niveau d'apprentissage qualitatif et répondre aux besoins évolutifs du secteur de la santé;	Mettre en place les méthodes et ou- tils pertinents, revues de processus, revues de FEI ou encore des audits, afin de faciliter et favoriser leur détec- tion et leur traitement;	Construire et élaborer la politique qualité de ses instituts dans le cadre d'une démarche participative incluant l'ensemble des acteurs concernés, pour une mise en œuvre efficace du système de management de la qua-	Répondre aux exigences du Référen- tiel National Qualité, et être certifié QUALIOPI®, qui atteste de la qualité de l'ensemble des prestations de for- mations initiales et continues ;
Promouvoir une politique d'accueil et d'accompagnement personnalisé, adaptée aux profils des apprenants et leur assurer des conditions d'apprentissage inclusives, favorables à leur réussite et professionnalisation;	Développer la dynamique partena- riale entre nos instituts et les struc- tures de soins dans le but de garantir des opportunités de stages de qualité et une transition facilitante vers la	Mettre en place les dispositifs néces- saires pour collecter et analyser les non-conformités et événements indé- sirables liés aux pratiques, et propo- ser des axes d'améliorations et me- sures correctives adéquates ;	lité ; Contribuer au développement des compétences des professionnels par une politique de formation continue prenant en compte leurs besoins et	Mettre en place des actions d'infor- mation et de formation qui permetten aux professionnels du GCS de s'adapter aux évolutions réglemen- taires ;
Garantir la qualité des méthodes et ressources pédagogiques et d'ensei-	professionnalisation des apprenants ;	Mettre en place les mesures de	attentes ;	Assurer une veille réglementaire qu



veille, d'évaluation et de suivi de ses

processus, afin d'en évaluer la perti-

nence, la performance et l'efficacité.

Promouvoir la politique qualité du

GCS pour maintenir une attractivité

territoriale de nos instituts par des ac-

tions de communication sur les mé-

tiers de soins et la formation en

santé.

gnements utilisées, et contribuer aux

besoins de recrutement de profes-

sionnels sur le territoire.

08/09/2025

Consolider et développer les compé-

tences des cadres formateurs pour

répondre aux évolutions liées à l'uni-

versitarisation de la formation infir-

mière et à la réingénierie de la formation aide-soignante. permette de pérenniser la démarche

qualité et sécurité des prestations de

formations en diminuant les risques

de non-conformité.